

FACTURE

**DE CONTRAT DE FOURNITURE
D'ENERGIE ELECTRIQUE**

N°240602-FR/ED0000053391

Du 07 mars 2024

VOS REFERENCES A RAPPELER :

IA/E21000534 (24017)

☎ Dépannage GRD : 09 726 750 84

DENIS ALARY

. 1345 RTE DE VAISON
84290 CAIRANNE

Votre contrat de fourniture d'énergie électrique N°E/PC5000875 Tarif Tarif Professionnel DT Electricité Verte. (Fin de contrat : 04/02/2024)
Segment de votre contrat : C5

Point de livraison : 25898986966088

Titulaire du contrat : DENIS ALARY

Situé : . CHEMIN DE LA PLANTADE
RTE DE RASTEAU
84290 CAIRANNE

Référence client : IA/E21000534

Mois de livraison : février 2024

Voici la présentation simplifiée de votre facture, dont le détail figure au verso.

Abonnement	96,84	Euros
Consommation	700,99	Euros
Produit	38,80	Euros
Taxes	65,58	Euros

Total facture HT 902,21 Euros

Total TVA 164,25 Euros

Total facture TTC 1 066,46 Euros

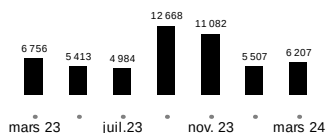
Montant prélevé le 10 avril 2024

1 066,46 Euros

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics."

Historique de votre consommation

■ Index relevé
■ Index estimé
■ Index déclaré



ENERGIES DU SANTERRE APE 3514Z SIRET 811 072 974 00017 N° TVA INTRA FR27811072974

**ENERGIES DU
SANTERRE**

TALON DE REGLEMENT

IA/E21000534 | 240602 - ED0000053391 | 07/03/24 | 1 066,46 €

Prélèvement automatique

Montant prélevé : 1 066,46 € le 10/04/2024
Banque : CREDIT AGRICOLE
BIC : AGRIFRPP813
IBAN : FR7611306000849183852505033
Titulaire : DENIS ALARY
Référence Unique du Mandat :
++FR81EDS80B528EDSSAS00000652100001

Contrat d'électricité sur PDL 25898986966088 (. CHEMIN DE LA PLANTADE - RTE DE RASTEAU - 84290 CAIRANNE -)

COMPTEUR	Nouvel index			Index ancien	Coef. lecture	Consommation
	Date	Mode	Valeur			
N° 022076398179 (Compteur électricité électromécanique)						(kWh)
Heures Creuses	24/01/2024	Relevé	43915	42961	1	954
Heures Pleines	24/01/2024	Relevé	109151	106853	1	2298
Heures Creuses	24/02/2024	Relevé	44838	43915	1	923
Heures Pleines	24/02/2024	Relevé	111183	109151	1	2032

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
Abonnement 96,84 € HT		Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 01/02/2024 au 31/03/2024						
(TR) Prime fixe (Euros/an)	2 mois	48,42 /mois		96,84	Oui	5,50

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
Consommation 700,99 € HT		Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 25/12/2023 au 24/01/2024						
(TR) Consommation (€/kW/an) Heures Pleines	2 298 kWh	0,1237 /kWh	284,26		Oui	20,00
(TR) Consommation (€/kW/an) Heures Creuses	954 kWh	0,0881 /kWh	84,05		Oui	20,00
Du 25/01/2024 au 24/02/2024						
(TR) Consommation (€/kW/an) Heures Pleines	2 032 kWh	0,1237 /kWh	251,36		Oui	20,00
(TR) Consommation (€/kW/an) Heures Creuses	923 kWh	0,0881 /kWh	81,32		Oui	20,00

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
Prestations sur contrat 38,80 € HT		Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 25/12/2023 au 24/01/2024						
Garanties de capacités C5	3 252 kWh	0,00625 /kWh	20,33		Non	20,00
Du 25/01/2024 au 24/02/2024						
Garanties de capacités C5	2 955 kWh	0,00625 /kWh	18,47		Non	20,00

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
Taxes sur conso. 50,82 € HT		Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 25/12/2023 au 31/01/2024						
Contribution service public électricité	3 919 kWh	0,001 /kWh	3,92		Non	20,00
Du 01/02/2024 au 24/02/2024						
Contribution service public électricité	2 288 kWh	0,0205 /kWh	46,90		Non	20,00

	Assiette	Taux	Montant	TVA
Taxes 14,76 € HT	Euros HT	%	Euros HT	%
CTA	67,28	21,93	14,76	5,50

Détail de la TVA	Taux de TVA	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
	5,50 %	111,60	6,14	117,74
	20,00 %	790,61	158,11	948,72

PENALITE DE RECOUVREMENT

Clients Pros: Conformément au décret n°2012-1115 du 02 octobre 2012, en cas de retard de paiement, des pénalités de 40 € forfaitaires seront imputées lors de la facture suivante. L'énergie est notre avenir, économisons-la !

MODALITES DE PAIEMENT

Heures d'ouverture : De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00 du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h30 à 16h00 le vendredi.
 * Par chèque bancaire, à l'ordre d'Energies du Santerre. * En espèces, présentez-vous muni de cette facture à nos bureaux.
 * Par prélèvement, vous réglez par l'intermédiaire de votre établissement bancaire le montant de vos factures à l'échéance prévue.
 * La mensualisation, vous payez vos factures en 10 mensualités par prélèvement : pas de déplacement, d'attentes, d'oublis
 * Par virement sur notre compte : Societe Generale FR76 3000 3035 8400 0200 0318 407 BIC : SOGEFRPP

MEDIATEUR

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès d'Energies du Santerre n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie : Energie-Info, le service d'information des pouvoirs publics, N°Vert 0800 112 212 (appel gratuit depuis une ligne fixe) www.energie-mediateur.fr ou www.energie-info.fr

MOYENS D'ACCES AUX TARIFS

Sur notre site internet : www.energiesdusanterre.fr ou par téléphone au 03 22 73 31 82

RECLAMATIONS

Par courrier, Mail : contact@energiesdusanterre.fr ou au 03.22.73.31.82.